****

**MINISTERE**

**DE L’ENVIRONNEMENT ET DU**

**DEVELOPPEMENT DURABLE**

---------------

**SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEILNATIONAL POUR L’ENVIRONNEMENTET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**BURKINA FASO**

*Unité - Progrès - Justice*

** **

**RAPPORT D’ÉVALUATION FINALE DU PROJET PAN/PNUD/DANIDA**

**«Adaptation aux changements climatiques en vue de l’amélioration de la sécurité humaine du Burkina Faso »**

***Version Finale***

* François Tambi KABORE, Chef de mission
* Michel Tindaogo KABORE, consultant associé.

 Février 2014

# REMERCIEMENTS

L’équipe d’évaluation finale souhaite exprimer ses remerciements à l’ensemble des Institutions et des personnes rencontrées qui ont rendu possible la collecte des informations pertinentes pour cette évaluation. Elle veut particulièrement citer, l’équipe du programme environnement du PNUD, le Secrétaire Permanent du SP/CONEDD, les responsables et agents des Ministères et de leurs structures déconcentrées de l’environnement et du développement durable, de l’agriculture et de la sécurité alimentaire, de l’habitat et de l’urbanisme et des responsables des associations qu’elle a rencontrés.

L’équipe d’évaluation ne peut passer sous silence les échanges fructueux qu’elle a eus avec les représentants des structures décentralisées au cours de cette mission très enrichissante.

Malgré les calendriers chargés de tous les acteurs qu’elle a pu rencontrer en cette fin d’année, ils ont pu dégager du temps pour lui permettre de rassembler les informations nécessaires à l’évaluation finale du Projet «d’Adaptation aux changements climatiques en vue de l’amélioration de la sécurité humaine du Burkina Faso ».

La mission remercie le Comité Technique de Suivi, le Coordonnateur Nationaldu PANA-BF et son équipe pour l’accompagnement administratif dont elle a bénéficié durant toute la mission.

# PREAMBULE

Le projet d’ « adaptation aux changements climatiques en vue de l’amélioration de la sécurité humaine du Burkina Faso » a été financé par le Royaume du Danemark (PANA-DANIDA) et le PNUD pour un montant global de $ 995000. Ce projet dont les activités ont commencé en octobre 2009, a été mis en œuvre pour apporter un appui au Gouvernement du Burkina Faso, dans la réalisation de son Programme National d’Adaptation à la variabilité et aux changements climatiques (PANA), adopté en 2007 et de des engagements internationaux auxquels le Burkina a souscrits (la CCNUCC, le protocole de Kyoto et les OMD).

Initialement prévu pour être exécuté jusqu’en fin 2012, le projet PANA/DANIDA a été prolongé de 8 mois, jusqu’en Août 2103, pour prendre en compte les perturbations enregistrées dans la mise en place des ressources et les retards dans la mise en œuvre des plans annuels de travail.

La présente mission est une évaluation finale conjointe Gouvernement, PNUD et DANIDA organisée conformément aux dispositions conventionnelles. Elle se déroule dans un contexte où aucune évaluation à mi-parcours n’a été prévue par le document de projet encore moins, réalisée suite à des arrangements ultérieurs.

La mission a été conduite par une équipe de deux consultants nationaux indépendants qui sont :

* François Tambi KABORE, consultant en formulation, gestion et évaluation de projet, Chef de mission ;
* Michel T. KABORE, expert associé.

La méthodologie utilisée par la mission d’évaluation a pris en compte l’envergure prise par le projet au cours de son exécution avec environ 2300personnes et l’extension de ses activités aux 13 Régionsdu pays.

Compte tenu de certaines insuffisances notées dans la définition et la formulation des résultats attendus, les analyses de la mission ont été centrées sur le cadre logique de la convention et sur les plans annuels de travail adoptés par le COPIL.

La mission s’est donc adaptée aux circonstances pour collecter et analyser les informations sur l’exécution du projet. Elle estime avoir conduit une évaluation objective tant sur le plan de la conception du projet que sur celui de l'analyse de l'efficacité, l'efficience, des effets et la durabilité des acquis.

La mission d’évaluation pense que l’exploitation judicieuse de ses constats sur la mise en œuvre du projet, sur les difficultés opérationnelles rencontrées par le projet, sur les insuffisances et les leçons apprises devrait offrir aux commanditaires de la mission des indications pour améliorer dans l’avenir la conception et la mise en œuvre de ce type de projet.

# LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AN : Assemblée Nationale

A2N : Association Nouvelle Nature

ASAD : Association d’Aide et de Développement

ACDSF : Association Culture et développement sans Frontières

AEBF : Association des Exportateurs de Bétail du Burkina

ARAS : Association Retour aux Sources

ASCE : Association Sport et Culture pour l’Enfance

CC  : Changements climatiques

CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

CIRED : Association du Centre d’Information et de Recherche en Éducation, Environnement pour le Développement

CIC : Cercle d’Information et de Communication

CODE : Commission Développement Economique et de l’Environnement

COP : Conférence des Parties

COPIL : Comité de Pilotage

CPP : Programme National de Partenariat pour la Gestion durable des terres

CRA : Chambre d’Agriculture

CTS : Comité Technique de Suivi

CVD  : Conseil Villageois de Développement

DANIDA : Coopération Danoise

DEP : Direction des Etudes et de la Planification

DGCOOP : Direction Générale de la Coopération

DPASA : Direction Provinciale de l’Agriculture et de la Sécurité Alimentaire

DPEDD : Direction Provinciale de l’Environnement et le Développement Durable

DR : Direction Régionale

DRAHRH :Direction Régionale de l’Agriculture, de l’Hydraulique et des ressources Halieutiques

DREDD : Direction Régionale de l’Environnement et le Développement Durable

DRENA : Direction Régionale de l’Éducation Nationale et de l’Alphabétisation

DRICA : Direction Régional de l’Industrie et de l’Artisanat

DRRAH : Direction Régionale de s ressources Animales et Halieutiques

FEM : Fonds de l’Environnement Mondial

FIE : Fond d’Investissement pour l’Environnement

INSD : Institut National des statistiques et de la Démographie

MATS : Ministère de l’Administration Territoriale et de la Sécurité

MEDD : Ministère de l’Environnement et du développement Durable

MHU : Ministère de l’Habitat et de l’Urbanisme

N.COM : Agence de Communication

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ORSEC : Organisation des Secours

PANA  : Programme d’Action National d’Adaptation à la variabilité et aux Changements Climatiques

PIB  : Produit intérieur brut

PNUD  : Programme des Nations Unies pour le développement

PRGLA : Programme de Renforcement de la Gouvernance Locale

PRODOC : Document de Projet

SCADD  : Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable

SG : Secrétariat Général

SP/CONEDD : Secrétariat Permanent du Conseil National pour l’Environnement et le Développement Durable

SVT : Science de la Vie et de la terre

TDR : Termes de Référence

UGP : Unité de Gestion du Projet

UICN : L’Union internationale pour la conservation de la nature

VNU : Volontaire des Nations Unies

# SOMMAIRE

[REMERCIEMENTS 2](#_Toc382667363)

[PREAMBULE 3](#_Toc382667364)

[LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES 4](#_Toc382667365)

[SOMMAIRE 5](#_Toc382667374)

[RESUME EXÉCUTIF 6](#_Toc382667375)

[I. INTRODUCTION 10](#_Toc382667376)

[1.1. Contexte 11](#_Toc382667377)

[1.2. Objectifs et résultats attendus du projet 11](#_Toc382667378)

[1.3. Les objectifs et champs d’action de l’évaluation 12](#_Toc382667379)

[II. MÉTHODOLOGIE 14](#_Toc382667380)

[2.1. L’approche méthodologie 14](#_Toc382667381)

[2.2. Les procédures et outils de collecte des informations 15](#_Toc382667382)

[III. CONSTATS DE LA MISSION 16](#_Toc382667383)

[3.1. Analyse de la conception du document de projet 16](#_Toc382667384)

[3.2. Analyse des résultats atteints 17](#_Toc382667385)

[3.3. Analyse de la pertinence du projet 20](#_Toc382667386)

[3.4. Efficacité du projet 21](#_Toc382667387)

[3.5. Efficience 23](#_Toc382667388)

[3.6. Effets 25](#_Toc382667389)

[3.7. Durabilité 26](#_Toc382667390)

[IV. PRINCIPALES DIFFICULTES 27](#_Toc382667391)

[V. LEÇONS TIRÉES ET RECOMMANDATIONS 27](#_Toc382667392)

[CONCLUSION 28](#_Toc382667393)

[VI. ANNEXES 30](#_Toc382667394)

**LISTE DES TABLEAUX**

[Tableau I: Synthèse des activités de sensibilisation réalisées 18](#_Toc382667218)

[Tableau II: Nombre d’ateliers organisés au cours de l’exécution du projet 19](#_Toc382667219)

[Tableau III : Thèmes de sensibilisation et de formation et secteurs de vulnérabilité 20](#_Toc382667220)

[Tableau IV : Appréciation récapitulative de l’évaluation 27](#_Toc382667221)

**DOCUMENTS CONSULTÉS**

# RESUME EXÉCUTIF

Le projet PANA/PNUD/DANIDA exécuté sur une période de trois ans de 2009 à 2013, a connu deux prolongations ; d’avril à décembre 2012 puis de décembre 2012 à août 2013. Ce projet a été financé à hauteur de $ 995 000 par le royaume de Danemark et le PNUD.

La convention de financement signé entre le PNUD et DANIDA en Mai 2009 a permis la mise en œuvre de ce projet qui visait à atteindre les objectifs suivants:

1. - « Sensibilisation sur les défis environnementaux ainsi que les effets néfastes des changements climatiques aux acteurs clés pour le développement durable du Burkina Faso ».
2. - « Amélioration de la capacité opérationnelle et managériale des structures (déconcentrées, décentralisées) et des acteurs (communautés de base) impliqués dans la gestion durable des ressources et écosystèmes naturels.

Ces objectifs devraient contribuer à travers les huit résultats ci-après à la réalisation des engagements internationaux et nationaux du Burkina Faso contenus dans la CCNUCC, le Protocole de Kyoto, les OMD, le PANA et la SCADD. Ce sont :

* « Simplification des documents PANA à mettre à la disposition des populations, des administrations locales, communes et du secteur privé et des ONG ».
* « Traduction du PANA en trois langues (Mooré, Dioula, Fulfuldé) ».
* « Multiplication des documents PANA à mettre à la disposition de l’administration déconcentrées et partenaires techniques et tout autre partenaire ».
* « Organisation d’ateliers de sensibilisation sur les changements climatiques au profit des différentes parties prenantes (gouvernement, collectivités, communautés locales, secteur privé et partenaires en coopération) ».
* « Des outils adaptés de planification et de gestion déconcentrées des ressources et écosystèmes naturels sont développés et mis à la disposition de collectivités territoriales ».
* « Des mécanismes inclusifs de dialogues entre les différents acteurs à la base sont redynamisés ».
* « Les meilleures pratiques coutumières et/ou les pratiques locales en matière de règlementation de la gestion durable des ressources naturels des ressources et écosystèmes naturels sont valorisés »).
* « Des ressources (expertises, financières et matérielles) d’appui à la gestion durable des ressources et écosystèmes naturels sont mis à la disposition des collectivités locales et leurs communautés utilisatrices ».

L’évaluation finale du projet faite par deux consultants nationaux indépendants s'est déroulée en 20 jours, entre le 17 novembre et le 27 décembre 2013. Elle a permis de:

* faire une analyse de la conception du projet et un constat sur la mise en œuvre des activités et des résultats,
* tirer des leçons apprises de la mise en œuvre u projet,
* faire des recommandations pour la valorisation des acquis du projet.

Les objectifs ainsi que les activités du projet sont pertinents au regard des engagements internationaux auxquels le Burkina Faso a souscrit. Ils sont également en phase avec les préoccupations des partenaires financiers (DANIDA et le PNUD) qui sont de lutter contre les implications des changements climatiques en priorité dans les secteurs vulnérables que sont l'agriculture, l'élevage, l'eau et la foresterie.

Les objectifs du projet participent sont en adéquation avec les orientations du gouvernement exprimées dans les documents stratégiques que sont les documents du PANA et de la SCADD et des préoccupations des communautés à la base.

Néanmoins, la mission observe que des insuffisances sont à relever dans la formulation du document de projet.

1. En tant que cadre de référence pour les personnes chargées de sa mise en œuvre le document de projet présente, (i) des objectifs et des résultats non harmonisés sur le plan quantificatif d’une part et d’autre part au niveau de leur formulation. Ainsi, selon que l'on se réfère au cadre logique ou au document de projet la formulation des objectifs et le nombre d’objectifs et de résultats varie, (ii) des objectifs dont la formulation est jugée trop large et ne permet pas leur quantification, surtout en l’absence d’indicateurs clairement définis pour assurer la vérification et la mesure du degré d’atteinte des résultats ou des objectifs.
2. En principe la convention de financement devrait être approuvée par toutes les parties prenantes (PNUD, DANIDA et le Gouvernement). La mission n’a pas trouvé un document dûment signé par toutes les parties. Bien que le gouvernement contribue en nature à la mise en œuvre des activités du projet, cette contribution n’a pas été formellement indiquée dans les apports du projet.
3. Le cadre logique du projet ne comporte aucun indicateur de résultat. La mission observe que des indicateurs de réalisation des résultats ont été définis.

Sur le plan des réalisations physiques la mission note que le projet a atteint des résultats quantitatifs appréciables en formant et en sensibilisant près de 2400 personnes issues de l'administration centrale, des entités déconcentrées et décentralisées, des organisations de la société civile et du secteur privé. Ce processus de formation et de sensibilisation a porté sur 15 thèmes pertinents au regard des engagements de l’Etat, des attentes des acteurs et des producteurs en rapport avec l’acquisition de connaissances sur les changements climatiques, leurs impacts sur leurs conditions de vie et les moyens d’y apporter des réponses.

Les critères de sélection des participants, la stratégie d’organisation des ateliers de formation et de sensibilisation et la faible synchronisation de la production des supports avec l’organisation des ateliers ont joué un rôle déterminant dans la faiblesse de la valorisation des acquis, la durabilité et des effets des formations réalisées par le projet.

En appui à ces activités, le projet a élaboré et ou reproduit un grand nombre de supports très appréciés et demandés par les acteurs de l’administration centrale et déconcentrée, les structures décentralisées, les étudiants et enseignants et toutes autres catégories d’acteurs intéressés par la lutte contre les implications des changements climatiques. Ces supports dont le dispatching des dernières éditions vient à peine de commencer constituent de véritables outils de sensibilisation et de formation. Il s’agit entre autres :

* du document simplifié sur le PANA et du lexique des mots et expressions sur les changements climatiques qui ont été traduits en 3 langues locales : Mooré, Fulfuldé, et Dioula ;
* de cassettes de chansons en langues nationales sur les changements climatiques ;
* de posters et autres documents y relatifs.

Malgré ces acquis quantitatifs la mission estime que l'efficacité, les effets et la durabilité des acquis du projet restent limités pour les principales raisons suivantes:

* L'exécution du projet PANA/DANIDA en synergie avec les deux autres projets du PANA et singulièrement le projet PANA/FEM, n’a pas été assuré de manière stratégique et rigoureuse. En effet, la répartition des rôles et les domaines de complémentarité n’ont pas été formellement identifiés, articulés et documentés.

Après la mise en place d'une seule unité de coordination des projets, le document de projet n'a pas été revisité pour mettre en relief les zones de convergence et de complémentarité des activités, afin de les articuler. Par ailleurs, le rôle du coordonnateur national des projets PANA dans l’articulation des approches et des activités des différents projets, n’a pas été clairement précisée.

Ce faisant, chaque projet a continué à être mis en œuvre de manière plus ou moins autonome même si certains arrangements internes ont été faits. Toutefois, ceux-ci n’ont pas été documentés en dehors des accords avec DANIDA sur les délais d’exécution et les allocations financières pour l’exécution des activités particulièrement en 2013.

* La zone initiale d'activités du projet PANA/DANIDA couvrait les 6 sites dans lesquels se mettaient en place les activités du PANA-FEM. Il s’agit de Tin A Koff et Bagawa dans la province de l’Oudalan (Région du Sahel),Safi et Kobouré dans la province du Namentenga (Région du Centre Nord) et Souri et Mounkuy dans la province du Mouhoun (Région de la Boucle du Mouhoun).

Les activités réalisées par le projet, particulièrement celles relatives à la formation, à la sensibilisation et à la ventilation des supports, ont été étendues à toutes les 13 régions que compte le Burkina Faso. Cette extension, qui dit-on est le résultat de l’interprétation du contenu du PRODOC, est considérée par la mission comme une modification importante qui a été à l’origine du saupoudrage des moyens humains et financiers du projet. L’équipe des évaluateurs reconnait que le projet a permis former ou de sensibiliser un nombre important de personnes en provenance des 13 régions du pays. Ce grand nombre qui n’est pas synonyme de qualité dans un processus de renforcement de capacités n’est pas en phase avec la stratégie initiale du projet. En effet, à la page 6 du document il est clairement indiqué que le projet PANA/PNUD/DANIDA est un projet pilote dont les bénéficiaires cibles et son emplacement ont été limités à trois régions : Oudalan , Namentenga et Mouhoun (page 8 et 9 du projet). La mission d’évaluation qui n’a pas constaté un document officiel consacrant cette extension s’en a tenu aux dispositions du prodoc. Les plans annuels de travail que nous avons pris en compte devraient en principe être tirés d’un document officiel.

* Le processus de renforcement des capacités, appuyé par le projet à travers l'organisation de plusieurs ateliers de formation et de sensibilisation, n'a pas été soutenu par une stratégie permettant la mise en place de groupes de relais locaux pour la valorisation des résultats des acquis des différents activités et la création d’une masse critique de compétences capables d’assurer la dissémination des acquis. Une telle stratégie aurait permis un choix plus ciblé des participants en tenant compte de leurs capacités d'assimilation et de diffusion des connaissances acquises durant les différentes activités.
* La majorité des participants qui reconnaissent les grandes compétences techniques des experts ayant animé les différentes activités, estiment avoir bénéficié de renforcement de leurs connaissances individuelles. Ils déplorent toutefois :
* le manque d'accompagnement du projet qui n'a pas permis l'organisation de sessions de restitution et,
* la courte durée des sessions surtout de formation dont la majorité a été réalisée 48 heures - 72 heures. Dans ces conditions, les sessions ont été intensives et n'ont pas permis le plus souvent aux animateurs de détailler certains aspects des thèmes et ont rendu difficile la maîtrise de certains outils et méthodologies par les participants ne disposant pas de connaissances de base minimales.
* La déperdition de participants aux différents ateliers. Environ 40% des personnes formées, surtout ceux des services techniques, ont soit changé de Région, soit quitté leurs fonctions.
* La stratégie de renforcement des capacités du projet PANA/DANIDA a été conçue avec l’hypothèse que les services techniques et les structures bénéficiaires fourniraient les moyens aux bénéficiaires des activités pour assurer le relais dans le processus de création d'une masse critique de personnes ayant une connaissance suffisante en matière de lutte contre les implications des changements climatiques. Ces services et structures ont manqué cruellement de ressources (matérielles et financières surtout) pour assurer cette vision.
* La concentration des personnes ayant participé aux différentes activités aux services techniques de l’environnement et du développement durable : 60 %[[1]](#footnote-2) de l’ensemble des participants. Cette situation semble toujours confiner les préoccupations sur les changements climatiques dans un cadre restreint dont sont exclus les autres ministères du « développement rural » (agriculture, élevage, et eau).
* Le décalage temporel important entre la réalisation de certaines activités de formation et de sensibilisation et la disponibilité des supports. Une bonne articulation et synchronisation entre les activités et le développement des supports auraient favorisé une plus grande assimilation des thèmes développés et un accompagnement plus pertinent des participants dans les restitutions des connaissances acquises[[2]](#footnote-3).

Compte tenu de ce qui précède, la mission estime que les leçons ci-après peuvent être tirées :

* Le projet DANIDA a été conçu initialement comme un projet pilote c’est-à-dire un projet bien ciblé dans le temps et dans l’espace, dont les résultats devraient permettre éventuellement un élargissement de la zone ou des objectifs. Malheureusement le site du projet a été élargi ; la stratégie de renforcement des capacités a également subi des changements de fond très importants.
* La question des changements climatiques est une préoccupation transversale, il convient par conséquent d’élargir les activités de formations et de sensibilisation aux agents des autres administrations et particulièrement ceux des ministères en charge de l'agriculture, de l'eau, de l'élevage et de la foresterie.
* Le développement de partenariats dans le milieu scolaire est un axe stratégique à développer. L’implication des associations œuvrant dans le domaine de l'éducation devrait permettre la conduite de campagnes de sensibilisation, la mise en œuvre d’actions de protection des ressources naturelles et de formation des écoliers, élèves et étudiants sur les changements climatiques. Ces partenariats devraient également permettre la valorisation des programmes et guides produits dans le cadre de l’éducation environnementale pour le développement durable et du lexique.
* L’appui à la mise en place de centres de documentation comportant les outils et documents sur les changements climatiques dans les services déconcentrés et décentralisés, surtout dans les Régions abritant un centre universitaire, est également un axe d’orientation à développer.

La mission pense que certains acquis du projet ainsi que son expérience peuvent être exploités en vue d’éviter une déperdition totale des résultats obtenus. C’est pourquoi, elle propose :

* l’élargissement des catégories des bénéficiaires des supports élaborés par le projet. Une attention particulière devrait être accordée aux centres de documentation des services déconcentrés et décentralisés et aux établissements scolaires. L’objectif étant d’investir sur les générations futures pour obtenir des changements de comportement et de mentalités afin de lutter plus efficacement contre les causes et les effets des changements climatiques.
* La mise en place d’un réseau scolaire avec le concours des associations œuvrant en milieu scolaire à travers la mise en place de cellules changements climatique dans tous les établissements scolaires et universitaires. La prise en compte des enseignants de SVT, de physique chimie et d’histoire géographie pour l’animation des cellules au niveau scolaire devrait permettre de disposer de personnels formés pour la durée. En outre, elle devrait permettre la facilitation de la prise en compte des programmes d’intégration de l’éducation environnementale dans l’enseignement.
1. INTRODUCTION

## Contexte

Le Burkina Faso est un pays enclavé d’une superficie de 274 000 m2. Sa population est d’environ 14,5 millions. Environ 72% de la population du Burkina vivent avec moins de 2 dollars par jour. Son économie est essentiellement agropastorale. Le secteur rural contribue pour 34% au Produit Intérieur Brut (PIB). Le classement du Burkina dans le rapport du PNUD a évolué comme suit : 2007 : 176 sur 177 pays ; 2011 : 181 sur 187 ; 2012 : 183 sur 187 pays.

Le Burkina se subdivise en 3 zones climatiques : (i) la zone sahélienne avec une pluviométrie moyenne allant de 300 à 600 mm et moins de 45 jours de pluie, (ii) la zone soudano sahélienne qui connait une pluviométrie moyenne de 600 à 900 mm d’eau et 70 jours de pluie environ et la zone soudano guinéenne avec une pluviométrie moyenne comprise entre 900 et 1200mm répartie entre 85 et 100 jours.

Sa situation socio-économique et son climat font du Burkina un des pays de l’Afrique de l’Ouest le plus exposé aux Changements Climatiques (CC). L’évaluation de la vulnérabilité du Burkina Faso aux changements climatiques, effectuée en 2006, a identifié comme secteurs les plus vulnérables l’eau, l’élevage, l’agriculture et la foresterie. Ces secteurs constituent l’épine dorsale de l’économie burkinabè. Ils contribuent pour 40% à la formation du PIB et occupent plus de 86% de la population active. Les Changements Climatiques auront les conséquences suivantes sur le Burkina (i) une réduction sensible de la disponibilité en eau, (ii) une régression du potentiel de la biomasse, et (iii) une réduction et une dégradation drastique du sol.

Dans le souci de lutter contre les effets des Changements Climatiques le Burkina Faso a ratifié la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) le 20 septembre 1993 et le Protocole de Kyoto le 31 mars 2005.

Afin de contribuer à la mise en œuvre de ses engagements internationaux et de formuler ses stratégies de lutte contre les effets des changements climatiques, le Burkina a élaboré en 2007 le Programme d’Action National d’Adaptation à la variabilité et aux Changements Climatiques (PANA).

Le projet d’«Adaptation aux changements climatiques en vue de l’amélioration de la sécurité humaine du Burkina Faso» objet de la présente évaluation finale, vise à contribuer à la mise en œuvre de la SCADD, du programme d’Action National d’Adaptation (PANA) du Gouvernement du Burkina. Il est financé par le PNUD et DANIDA à hauteur de 995000 dollars US. Le projet a été mis en œuvre durant la période allant d’avril 2009 à août 2013. Le projet a connu deux prolongations durant son exécution : d’avril à décembre 2012 puis de décembre 2012 à août 2013.

La mise en œuvre du projet a été assurée par la Coordination Nationale des projets du Programme d’Action National d’Adaptation (PANA)à la variabilité et aux changements climatiques en synergie avec deux projets du PANA (i) le projet de renforcement des capacités pour l’adaptation et la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques au Burkina et (ii) le projet de renforcement des capacités pour une meilleures prise en compte des préoccupations liées aux adaptations aux changements climatiques. Ces deux projets sont financés respectivement le PNUD/FEM et le gouvernement du Japon.

## Objectifs et résultats attendus du projet

Le projet d’ « adaptation aux changements climatiques en vue de l’amélioration de la sécurité humaine du Burkina » vise, selon la convention de financement deux objectifs spécifiques :

1. « Sensibilisation sur les défis environnementaux ainsi que les effets néfastes des changements climatiques aux acteurs clés pour le développement durable du Burkina Faso ».
2. « Amélioration de la capacité opérationnelle et managériale des structures (déconcentrées, décentralisées) et des acteurs (communautés de base) impliqués dans la gestion durable des ressources et écosystèmes naturels.

La mise en œuvre du projet devrait permettre d’obtenir huit principaux résultats qui sont:

* « Simplification des documents PANA à mettre à la disposition des populations, des administrations locales, communes et du secteur privé et des ONG ».
* « Traduction du PANA en trois langues (Mooré, Dioula, Fulfuldé) ».
* «  Multiplication des documents PANA à mettre à la disposition de l’administration déconcentrées et partenaires techniques et tout autre partenaire ».
* « Organisation d’ateliers de sensibilisation sur les changements climatiques au profit des différentes parties prenantes (gouvernement, collectivités, communautés locales, secteur privé et partenaires en coopération) ».
* « Des outils adaptés de planification et de gestion déconcentrées des ressources et écosystèmes naturels sont développés et mis à la disposition de collectivités territoriales ».
* « Des mécanismes inclusifs de dialogues entre les différents acteurs à la base sont redynamisés ».
* « Les meilleures pratiques coutumières et/oi les pratiques locales en matière de règlementation de la gestion durable des ressources naturels des ressources et écosystèmes naturels sont valorisés »).
* « Des ressources (expertises, financières et matérielles) d’appui à la gestion durable des ressources et écosystèmes naturels sont mis à la disposition des collectivités locales et leurs communautés utilisatrices ».

## Les objectifs et champs d’action de l’évaluation

L’évaluation finale qui est une évaluation rétrospective et sommative vise à formuler une opinion indépendante et motivée sur le financement, la mise en œuvre et les résultats du projet.

Il s’agit pour les consultants de collecter et à analyser les informations auprès des acteurs d’exécution et de mise en œuvre et des bénéficiaires en vue de formuler une opinion indépendante, argumentée et équilibrée sur la conception du projet, la stratégie, la mise en œuvre, la mobilisation et l’utilisation des apports et les résultats atteints par celui-ci.

Les critères d’analyse et d’appréciation suggérés par le projet sont suffisamment clairs.

Pour l’atteinte des objectifs de cette évaluation, les consultants ont :

1. passé en revue la documentation disponible relative à la conception et à la mise œuvre du projet (rapports financiers et d’exécution, les rapports du comité de pilotage, les rapports sur les activités, les rapports de visites de terrain, les rapports d’évaluation à mi parcours s’il y a lieu, afin de capitaliser les données disponibles ;
2. réalisé des entretiens à plusieurs niveaux (national, régional et provincial) et auprès de plusieurs catégories d’acteurs touchés (CF. Lise des personnes rencontrées). Ces interviews ont été réalisées sur le terrain grâce à de outils de collecte des informations pour une appréciation qualitative de l’exécution du projet.

Toutes les données et informations collectées leur ont permis de disposer d’un éventail important s’assurer une opinion indépendante, équilibrée et motivée de l’exécution du projet en procédant à une analyse de :

1. la conception du projet

Cette analyse est d’autant nécessaire que le document de projet constitue un cadre de référence permettant aux acteurs chargés de la mise en œuvre du projet d’avoir une compréhension claire :

1. des objectifs et des résultats attendus,
2. de la stratégie à mettre en œuvre pour l’atteinte des résultats
3. des ressources financières et humaines disponibles.
4. du plan de travail décrivant les indicateurs et les activités ;
5. des arrangements institutionnels (définition des rôles des institutions) ;
6. les modalités d’exécution ;

Cette analyse a fourni les données pour apprécier la pertinence de la conception du projet, l’adéquation entre la stratégie retenue par le projet avec les objectifs et les apports prévus. Elle a servi également de cadre pour apprécier les arrangements institutionnels et les instruments de suivi de la mise en œuvre du projet.

1. La pertinence du projet

La pertinence ou le bien fondé du projet est la capacité du projet à participer aux transformations requises pour juguler les problèmes spécifiques de développement du secteur dans lequel le projet s’exécute (les orientations nationales et sectorielles et les attentes des bénéficiaires). Elle se mesure en interrogeant les bénéficiaires par rapport à leur degré de satisfaction vis-à-vis du projet et en analysant les capacités des objectifs du projet, à travers les résultats obtenus, à contribuer à la réalisation des politiques nationales contenues dans les documents stratégiques de développement.

1. L’efficience du projet

L’efficience est le rapport entre les résultats obtenus et les moyens utilisés. Il se mesure par un rapprochement des données sur le terrain au moment de l’évaluation entre les objectifs, les résultats et les activités, d’une part, et les ressources humaines, matérielles et financières utilisées, d’autre part.

1. L’efficacité du projet

C’est la capacité des résultats obtenus à rendre effectifs les objectifs spécifiques du projet. L’efficacité est le rapport entre les prévisions et les réalisations. Le projet en évaluation sera d’autant plus efficace que les résultats obtenus égalent ou dépassent les prévisions. L’efficacité se mesure par la mise en adéquation entre les objectifs et les résultats atteints au moment de l’évaluation.

1. L’impact du projet

L’impact se résume aux effets obtenus aux plans qualitatif et quantitatif par les résultats du projet à moyen et long terme. Ce sont les retombées du projet sur les acteurs concernés ou sur d’autres acteurs externes. Les effets sont les conséquences ou l’incidence des résultats du projet sur les pratiques et les conditions de vie des bénéficiaires directs et indirects.

Il s’est apprécié à travers les entretiens, les observations, les interviews et la consultation documentaire.

1. La durabilité du projet

La durabilité du projet est sa capacité à se renouveler dans le temps avec les ressources générées ou non par le projet ou l’activité. C’est la capacité à survivre au projet après son exécution.

Sur la base de l’analyse des données et informations de ces critères, les consultants devraient pouvoir identifier les approches et mesures ayant facilité ou entravé la mise en œuvre du projet.

1. MÉTHODOLOGIE

## L’approche méthodologie

L’équipe d’évaluateurs a adopté une méthodologie s’appuyant sur des outils participatifs avec pour objectifs de: (i) permettre une analyse concertée et équilibrée de la pertinence de la conception, de la stratégie, des arrangements de mise en œuvre, des résultats atteints et des effets/impacts du projet, et (ii) se donner plus de chance de faire des recommandations pertinentes autour desquelles le consensus peut être facilement réalisé.

La méthodologie a comporté les étapes suivantes :

* L’organisation d’une rencontre d’harmonisation de la compréhension du contenu de la mission d’évaluation au niveau des consultants, ceux-ci ayant été recrutés individuellement pour cette évaluation finale du PANA-DANIDA
* Une rencontre de cadrage avec l’UGP pour renforcer et harmoniser la compréhension et les modalités d’exécution de la mission.
* La revue approfondie de la documentation consacrée à la conception, aux arrangements institutionnels, à la mise en œuvre, aux outils d’orientation méthodologiques, à l’utilisation des ressources financières et humaines et aux résultats du projet (différents rapports: lancement, avancement, demandes et justifications de fonds, audit, rapports du COPIL, les TDR et le contenu des formations réalisées,….), .
* L’élaboration d’une méthodologie détaillée soumise au Comité Technique de Suivi (CTS) et améliorée en intégrant les observations faites par ce comité et assortie d’un programme de mission[[3]](#footnote-4)
* L’identification des acteurs à rencontrer par l’exploitation des fiches de présence aux différentes activités mises en œuvre par le projet. La disponibilité de ces fiches n’a pas toujours été évidente pour les acteurs ayant participé à des activités en 2009 et 2010, même si à la décharge de du projet, l’équipe d’évaluation a choisi d’exploiter sa connaissance des Régions et villages de concentration du PANA-FEM où se sont menées plusieurs activités de 2009 et 2010 du PANA-DANIDA.
* L’organisation d’entretiens avec les différentes catégories d’acteurs ayant été impliqués dans l’exécution du projet. Ces entretiens se sont déroulés tant au niveau national que régional, provincial et communal (structures techniques de l’Etat, acteurs du secteur décentralisé, organisations de la société civile et acteurs du secteur privé). Cf. Liste des personnes rencontrées en annexe 1.

Avec tous ces acteurs, l’équipe de consultant a utilisé les éléments de la grille jointe en annexe 2 pour approcher des critères de l’évaluation finale du projet ;

* L’élaboration d’une synthèse des données collectées et la production du présent rapport provisoire dont les amendements et observations seront pris en compte pour la production du rapport final.

Les rencontres avec les acteurs ont été organisées sur la base d’un échantillon de structures ou d’acteurs à interviewer à l’échelle nationale, régionale, provinciale et communale, de manière à disposer de points de vue variés reflétant les appréciations de toutes les catégories d’acteurs.

## Les procédures et outils de collecte des informations

La collecte des informations s’est faite suivant les procédures et outils ci-dessous indiqués :

* **La revue documentaire** : Elle a été faite au niveau des structures centrales et au niveau déconcentré et décentralisée pendant toute la durée de la mission auprès des structures et acteurs rencontrés.
* **Le choix des régions, provinces, communes** a été fait de manière raisonnée pour tenir compte :
	+ - * de l’expérience des consultants qui ont assuré l’évaluation du PANA-FEM et qui connaissent de ce fait 3 Régions et les villages de concentration du PANA (la Boucle du Mouhoun : Souri et Mounkuy, le Sahel : Tin Akoff et Bagawa, Centre Nord : Safi et Kobouré),
			* des délais d’exécution de l’évaluation finale dans le contexte de fin d’exécution et de la difficile mobilisation des acteurs dans la période d’évaluation. Dans de telles conditions, la position des Régions sur un axe de parcours fluide, l’importance des activités du projet dans la zone et les zones climatiques ont été considérées.

Trois Régions ont été ciblées en dehors de la Région du Centre pour les missions de terrain. Il s’agit des Hauts Bassins, du Centre Ouest et de l’Est.

1. **La collecte d’informations sur le terrain**a été faite grâce plusieurs outils dont principalement (i) le guide semi structuré, (ii) l’observation pour aider à comprendre les non-dits et à rechercher les compléments utiles à l’interprétation des informations.
2. CONSTATS DE LA MISSION

## Analyse de la conception du document de projet

Le document de projet constitue un cadre d’orientation et de référence pour les structures et experts chargés de sa mise en œuvre. Plus la conception est claire et exhaustive plus sera aisée l’exécution des activités prévues et la mesure des résultats attendus.

Le document est également une base juridique sur laquelle les partenaires financiers s’engagent à mettre à la disposition du Burkina Faso les ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre des activités retenues dans le cadre du projet.

L’équipe des évaluateurs n’a pas trouvé un document de projet dûment signé par toutes les parties notamment le gouvernement du Burkina Faso, le PNUD et le royaume du Danemark. A cause des retards intervenus dans la réalisation de l’audit financier du projet et l’organisation des sessions du COPIL le projet a du faire des révisions budgétaires et une reprogrammation des activités. Le COPIL a pris la liberté d’apporter des réaménagements dans la stratégie du projet (extension de la zone géographique du projet, introduction de nouvelles activités. Ces révisons substantives n’ont pas été formellement approuvées par les parties. Le partenaire financier a donné son accord pour le ré phasage financier.

La formulation du document de projet PANA/DANIDA bien que comportant les éléments essentiels, aurait mérité des améliorations dans les domaines ci-après :

* Au niveau de la description sommaire du projet, à la page de garde et dans le corps du document, dans la partie traitant des objectifs du projet, il est fait mention de 3 objectifs spécifiques. Il en va de même dans la convention de financement. Cependant, le cadre logique non seulement ne retient que deux objectifs mais aussi en donne une formulation différente. En effet, l’objectif n°2 dans le corps du projet est ainsi formulé : «Etablir une masse critique de ressources humaines, d’outils et approches pour une gestion durable des ressources et écosystèmes». Au niveau du cadre logique l’objectif n°2 est ainsi libellé : «Amélioration de la capacité opérationnelle et managériale des structures (déconcentrées et décentralisées) et des acteurs (communautés de base) impliqués dans la gestion durable des ressources et écosystèmes naturels ». L’équipe des évaluateurs estime que la stratégie du projet aurait été différente selon que l’on retient d’une ou l’autre formulation de l’objectif.
* Dans le corps du document, la partie traitant des résultats attendus, et dans le cadre logique les résultats attendus sont **déclinés** de manière différente. La mission a constaté avec regret la non prise en compte dans le cadre logique d'un résultat pourtant retenu dans le document de projet et la convention de financement. Ce résultat est le suivant : « des moyens requis de formation sur l’utilisation des outils/référentiels élaborés sont mis à la disposition des représentants des parties prenantes (y compris les ONG) ». La mission estime que la prise en compte de ce résultat dans le cadre logique aurait permis d’identifier des activités d’accompagnement aux participants des différents ateliers.
* Toujours au niveau des résultats attendus, les termes de référence de la mission d’évaluation du projet qui constitue un cadre d’orientation pour les consultants, ne retient que deux résultats attendus : (i) « les acteurs clés pour le développement durable du Burkina Faso sont sensibilisés sur les défis environnementaux ainsi que sur les effets néfastes des changements climatiques », (ii) La capacité opérationnelle et managériale des structures (déconcentrées et décentralisées) et des acteurs (communautés de base) impliqués dans la gestion durable des ressources et écosystèmes naturels sont améliorée ». Le cadre logique du projet et la convention de financement du projet objet de la présente évaluation en dénombre sept résultats attendus.
* Les objectifs spécifiques du projet ne sont pas mesurables. Leur formulation ne permet pas de déterminer et de mesurer dans le temps et dans l’espace la contribution du projet à la mise en œuvre des objectifs nationaux. Ces objectifs sont ambitieux parce qu’irréalisables dans la durée du projet.
* La mission a déploré l’absence d’indicateurs de résultats qui auraient permis de vérifier par des données quantitatives, l'état de réalisation des résultats attendus ainsi que les objectifs spécifiques. Ces indicateurs auraient facilité le suivi et l’évaluation des impacts du projet. Elle a noté cependant que des indicateurs sont définis dans les rapports d’exécution des plans annuels de travail.
* La mission constate que la contribution budgétaire du Gouvernement du Burkina Faso à la réalisation du projet n’a pas été quantifiée. Même si cette contribution est en nature, la mission pense qu’un effort aurait dû être fait afin de la traduire en valeur.
* Dans la mesure où ce projet PANA/DANIDA est prévu pour s'exécuter en synergie avec deux autres projet, les domaines de complémentarité entre ces projets et la responsabilité de l'unité de coordination, auraient pu être mieux indiqués.

## Analyse des résultats atteints

Avant la mise en œuvre du projet PANA/DANIDA, le Ministère de l’Environnement et du Cadre de Vie a organisé des ateliers en 2008 qui ont permis de :

* Mettre à la disposition des participants, le document PANA simplifié et illustré ;
* Outiller les relais locaux de formateurs sur la campagne de sensibilisation, de formation et de plaidoyer sur les Changements Climatiques ;
* Relever aux parties prenantes de la communalisation intégrale, la nécessité d’intégrer la question du Changement Climatique dans les programmes et projets de développement.

Ces ateliers ont **concerné** les 13 régions du Burkina Faso et touché plus de 200 participants émanant de la représentation nationale, des autorités religieuses et coutumières, des agents des services de l’environnement, de l’élevage, de l’agriculture, des communes ainsi que des membres de la société civile.

Le projet PANA/DANIDA « d’adaptation aux Changements Climatiques en vue de l’amélioration de la sécurité humaine du Burkina Faso » vise à renforcer les acquis des efforts de renforcement des capacités initiés en 2008. Ce projet pilote a été conçu pour couvrir les villages de concentration du PANA/FEM situés dans les provinces :

* de l’Oudalan (villages de Tin AKoff et Bagawa) dans la Région du Sahel ;
* du Namentenga (villages de Safi et Kobouré) dans la Région du Centre-Nord,
* du Mouhoun (villages de Souri et Mounkuy) dans la Région de la Boucle du Mouhoun.

Il a été exécuté en synergie avec deux autres projets du PANA qui sont :

* le projet «Renforcement des capacités pour l’amélioration et la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques» financé par le PNUD/FEM ;
* le projet de « renforcement des capacités pour une meilleure prise en compte des préoccupations liées aux adaptations aux changements climatiques lors de la préparation et de la mise en œuvre, des plans, programmes et projets de développement » financé par le gouvernement du Japon.

Sur le plan stratégique, le projet PANA/DANIDA devrait :

* mettre en œuvre une approche genre et une démarche inclusive pour la prise en compte de toutes les composantes de la société burkinabè en vue d'accélérer le processus d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique surtout en milieu rural.
* Assurer la sensibilisation et l’information sur les défis environnementaux et les effets néfastes des changements climatiques et la formation **pour** une maîtrise des outils et méthodologies d’analyse de la situation des populations et des écosystèmes. Ces deux axes sont complémentaires pour assurer la réalisation des objectifs du projet.
* Constituer une masse critique de compétences capables d’entretenir la dynamique du renforcement des capacités des acteurs tant au niveau national que local ; ce qui suppose un accompagnement de ceux-ci.

Afin de saisir les réalisations physiques du projet l’équipe des évaluateurs a divisé les réalisations du projet PANA/DANIDA en deux catégories : (i) les résultats liés aux activités de formation et de sensibilisation et (ii) les résultats liés à la conception d’outils/méthodologies d’accompagnement aux activités de formation et de sensibilisation.

**Les réalisations en matière de formation** : Le projet PANA/DANIDA a développé un effort important qui lui a permis de toucher un grand nombre de personnes réparties dans toutes les 13 régions, comme l’indique le tableau ci-dessous.

Tableau I: Synthèse des activités de sensibilisation réalisées

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| N° | **Thèmes de formation** | **Acteurs touchés** |
|  |  | Nb Session | Cible |
| 1 | Implications des CC sur les secteurs clés de l’économie de chaque région. | 13 | 800 |
| 2 | Implications des CC pour la gouvernance | 1 | 57 |
| 3 | Enjeux des CC pour les ressources en eau | 1 | 50 |
| 4 | Enjeux des CC pour le secteur de l’agriculture | 1 | 50 |
| 5 | Enjeux des CC pour le secteur de l’élevage | 1 | 50 |
| 6 | Formations des formateurs sur les CC | 5 | 180 |
| 7 | Notions de base, les implications globales et locales des CC | 4 | 155 |
| 8 | Implication des CC pour le secteur de l’habitat | 8 | 241 |
| 9 | Bonnes pratiques traditionnelles de gestion des conflits liés aux ressources naturelles | 6 | 210 |
| 10 | Implication des CC pour les générations des droits de l’homme | 1 | 35 |
| 11 | Renforcement des capacités des bénéficiaires du PANA-FEM | 6 | 120 |
| 12 | Outils et méthodologies de prise en compte des risques liés à la variabilité et aux CC dans les plans de développement du secteur privé ; | 6 | 252 |
| 13 | Outils et méthodologies de formulation des projets d’adaptation aux CC | 2 | 62 |
| 14 | Outils et méthodologies de gestion des risques liés au climat pour les ressources naturelles | 2 | 65 |
| 15 | Outils/méthodologies de prise en compte des CC dans les plans ORSEC | 2 | 70 |
|  | **Total** | **59** | **2395** |

Une session de recyclage a également été organisée à l’intention des cadres du MEDD et les représentants des Mairies des chefs lieux de Régions sur « les changements climatiques dans le contexte burkinabè »

Le projet a développé 15 thèmes liés au changement climatique à travers une soixantaine d'ateliers dont la répartition sur toute la durée de vie du projet est présentée par le tableau ci-dessous.

Tableau II: Nombre d’ateliers organisés au cours de l’exécution du projet

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Année** | **2009** | **2010** | **2011** | **2012** | **2013** | **Total** |
| Nombre ateliers organisés | 3 | 14 | 13 | 5 | 15 | **60** |

Le tableau indique que la réalisation des activités a évolué en dent de scie en lien avec la disponibilité du financement des activités du projet. Il convient de **signaler** que les 15 ateliers ont été organisés entre Mai et Août 2013.

D’une manière générale, tous les participants rencontrés ont reconnus des apports inestimables liés à leur participation aux ateliers. Ils confirment avoir été renseignés sur les notions de la variabilité, des changements climatiques, des causes et des conséquences des changements climatiques. Aujourd’hui chacun dit comprendre les différences et nuances, l’implication de l’homme dans la survenue des dysfonctionnements et les moyens d’adaptation. Toutefois, l’intensité des séances n’a pas permis une bonne maîtrise des thémes abordés. La qualité de l’animation et les compétences de l’animation ont été appréciées positivement par ces participants.

 D'une façon le projet PANA/DANIDA a permis la formation et la sensibilisation de plus 2300 personnes dans 15 domaines. Les bénéficiaires ont été des représentants de toutes les 13 régions, de l'administration centrale, décentralisées, déconcentrées, du secteur privé et de la société civile.

**Les réalisations en matière de supports. L**e projet a élaboré plusieurs supports d’information et de sensibilisation qui sont les suivants :

* l’édition et la traduction en trois langues locales (mooré, dioula, fulfulde) du PANA simplifié. Ce document est en cours de distribution dans les régions en raison de 500 exemplaires par région répartis entre le (i) le Gouvernorat (10), (ii) le Conseil Régional (10), (iii) la DRASA (10), (iv) la DREDD (50), (v) la DRESS (100), (vi) la DRENA (100), (vii) la DRRA (20), (viii) les DPEDD (100), (ix) les Hauts commissariats (20), (x) les Communes/Mairies (80).
* Un lexique des mots et expressions liés aux changements climatiques en version française et dans les trois langues locales.
* Un support sur les causes et manifestations au niveau global et local des changements climatiques.
* Un support sur les options d’adaptation aux changements climatiques.
* Un support sur le secteur de l’agriculture et de l’élevage.
* Des outils simplifiés d’analyse de la vulnérabilité aux changements climatiques.
* Un support sur les implications des changements climatiques pour le secteur de l’habitat.
* Des supports sur l’éducation environnementale dans le préscolaire et le

## Analyse de la pertinence du projet

En rappel, le projet DANIDA a pour objectifs de (i) Sensibilisation sur les défis environnementaux ainsi que les effets néfastes des changements climatiques aux acteurs clés pour le développement durable du Burkina Faso et (ii) Amélioration de la capacité opérationnelle et managériale des structures (déconcentrées, décentralisées) et des acteurs (communautés de base) impliqués dans la gestion durable des ressources et écosystèmes naturels.

Ces deux objectifs ont été inspirés sur le plan international par l’article 2 alinéa 2iii de la CCNUCC : promouvoir les formes d’agricultures durables tenant compte des changements climatiques et par les Objectifs du Millénaires pour le Développement (OMD): réduire l’extrême pauvreté et la faim.

Sur le plan national les objectifs du projet DANIDA ont été tirés du PANA, de la SCADD (objectif 2)/ atténuer l’extrême pauvreté et la faim au Burkina Faso et du Programme pays du PNUD : la sécurité alimentaires pour les groupes vulnérables et la gestion des ressources naturelles.

Les objectifs ainsi que les activités du projet visent à s’attaquer aux préoccupations majeures des communautés de base dans les domaines jugés pertinents tels que l’eau, l’agriculture, l’élevage et la foresterie (voir tableau ci-dessous :

Tableau III : Thèmes de sensibilisation et de formation et secteurs de vulnérabilité

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| N° | **Thèmes de formation** | **Secteurs vulnérables** |
| 1 | Les implications des changements climatiques pour les secteurs clés de l’économie de chaque région. | Eau, agriculture, élevage et foresterie |
| 2 | Les outils et méthodologies de prise en compte des risques liés à la variabilité et aux changements climatiques dans les plans de développement du secteur privé ; | Eau, élevage, agriculture et foresterie. |
| 3 | Les outils et méthodologies de formulation des projets d’adaptation aux changements climatiques. | Eau, élevage, agriculture et foresterie |
| 4 | Les outils et méthodologies de gestion des risques liés au climat pour les ressources naturelles | Foresterie |
| 5 | Les implications des changements climatiques pour la gouvernance | Gouvernance |
| 6 | Les enjeux des changements climatiques pour les ressources en eau | Eau |
| 7 | Les enjeux des changements climatiques pour le secteur de l’agriculture | Agricultures |
| 8 | Les enjeux des changements climatiques pour le secteur de l’élevage | Elevage (agriculture) |
| 9 | Les formations des formateurs sur les changements climatiques | Eau, Elevage, Foresterie et agriculture |
| 10 | Les notions de base, les implications globales et locales des changements climatiques | Eau, élevage Foresterie et agriculture |
| 11 | Implication des changements climatiques pour le secteur de l’habitat | Habitat (eau) |
| 12 | Formation sur les bonnes pratiques traditionnelles de gestion des conflits liés aux ressources naturelles | Eau, élevage, agriculture et foresterie |
| 13 | Implication des CC pour les générations des droits de l’homme | Droits humains |
| 14 | Renforcement des capacités des bénéficiaires FEM | Eau, élevage, foresterie |
| 15 | Outils/méthodologies prise en compte des CC dans les plans ORSEC | Sécurité humaine |

Au regard de ce qui précède, la mission d’évaluation estime que le projet reste pertinent par rapport aux engagements internationaux et aux préoccupations nationales du Burkina Faso.

## Efficacité du projet

Comme indiqué plus haut dans l’analyse des résultats, le projet PANA/DANIDA a réalisé plusieurs sessions de sensibilisation et de formation au cours desquelles plusieurs thèmes liés aux changements climatiques ont été abordés et qui ont touché environ 2400 personnes. Les réalisations physiques du projet ont largement dépassé les prévisions en termes de nombre de personnes formées. Le COPIL a jugé nécessaire de faire prendre en charge par le projet, l’organisation de plusieurs ateliers non prévus initialement. Ce sont :

1. des outils et méthodologies de prise en compte des changements climatiques dans les plans ORSEC;
2. de l’implication des changements climatiques pour les générations des droits de l'homme;
3. de l’implication des changements climatiques pour la gouvernance ;
4. de l’éducation environnementale ;
5. des Outils et méthodes de formulation de projets.

Le projet a en outre assuré des activités de renforcement des capacités d’autres acteurs à travers l’animation de conférences ou d’exposés. A ce titre, on peut retenir :

* Le Festival Ecole Sport et Culture organisé par N. COM à Ouahigouya ;
* Le club des étudiants en Arts et Communication de l’Université de Ouagadougou ;
* Les cadres de la Direction Générale de la Coopération à Ouagadougou ;
* La Commission spécialisée sur l’environnement de l’Association d’Aide et de Développement (ASAD) à Ouagadougou ;
* L’Association Nouvelle Nature (A2N).

Enfin, grâce à l’appui du projet, les membres du cercle d’information des journalistes et communicateurs sur les changements climatiques ont organisé une série d’activités ayant contribué à la sensibilisation des acteurs. Ainsi, ont été réalisés (i) le suivi et la formation des relais locaux dans les Régions des Hauts Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun, (ii) l’organisation d’une caravane de presse dans les sites des projets, (iii) l’élaboration d’un plan et la couverture médiatique de certaines activités, (iv) la participation à la Conférence des Parties (COP 15) et la restitution des résultats, (v) l’organisation de missions dans les zones inondées en 2010 dans la Région du Centre Nord et dans les zones de réhabilitation des sinistrées du 1er septembre. Ces activités ont créé les conditions pour la production d’émissions thématiques radio et d’articles de presse sur les changements climatiques.

Le COPIL a pris la décision d’élargie la zone géographique du projet pour couvrir toutes les 13 régions du Burkina Faso. Ces changements substantifs et géographiques s’ils n’ont pas écarté le projet de ses objectifs globaux ont eu les conséquences ci-après sur la mise en œuvre des activités initialement prévues dans le cadre logique :

1. La mission note que des activités devant permettre la réalisation de certains résultats du cadre logique, n’ont pas été considérées au cours de l’exécution ou se sont réalisées en fin d’exécution (Août 2013)[[4]](#footnote-5). Ce sont :
* Elaborer 6 plans locaux de développement avec l’accent sur la génération des bénéfices profitables aux communautés utilisatrices locales ;
* Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion des ressources humaines pour la gestion durable d’écosystèmes naturels ;
* Elaborer des plans communaux de développement intégrant les réponses systémiques sur les changements climatiques ainsi que la gestion durable des ressources et écosystèmes naturels ;
* Former des acteurs locaux en matière de mécanismes inclusifs de dialogue ;
* dynamiser les cadres de concertations existants ;
* Promouvoir des initiatives de coopération intercommunautaires et intercommunale ;
* Capitaliser et vulgariser les meilleures pratiques et savoir locaux ;
* Mettre à la disposition des documents inventoriés sur les meilleures pratiques au niveau sous régional ;
* Former des négociateurs/médiateurs sur la résolution des conflits dans les sites d’intervention.
1. Le projet a fonctionné comme une ligne de subvention que le COPIL a utilisée pour financer des activités dans le domaine de changement climatique sans se préoccuper de la stratégie initiale et de la zone d’activité du projet, de la cohérence et la complémentarité des activités soutenues par le projet. La mission estime par exemple que la tenue des ateliers sur les outils et méthodologies de formulation de projets ou de gestion des risques liés au changement climatiqueaurait dû faciliter la préparation des plans locaux.
2. En élargissant la zone du projet (Cf. Annexe 4) et en acceptant de prendre en compte de nouvelles activités sans que les ressources financières du projet ne soient revues à la hausse, les parties prenantes ont pris le risque d’ignorer certaines activités et de fragiliser les objectifs du projet. L’absence de stratégies claires dans le choix des participants aux différents ateliers est venue renforcer cet aspect.
3. une certaine confusion faite entre les activités de sensibilisation et de formation. La conscientisation visée par la sensibilisation et l’acquisition de connaissances et la maîtrise d’outils ou techniques qui relèvent du domaine de la formation n’utilisent pas, malgré leur complémentarité, les mêmes méthodes et outils pédagogiques. Dans ces conditions, l’organisation « d’ateliers de sensibilisation et de formation »ou vice versa avec une durée identique (2 ou 3 jours) n’a pas été opportune. Il est difficile d’assurer une formation de qualité en 3 jours sur certains thèmes[[5]](#footnote-6).
4. La non prise en compte du Genre, le projet se contentant d’envoyer à travers la signature du SG/MEDD ou du SP/CONEDD les lettres d’invitation sans indications précises sur le profil des participants et sur le genre. Ce faisant, pour les listes mises à sa disposition et concernant les activités de 2012 et 2013 particulièrement, la mission a dénombré 34 femmes sur un total de 413 participants à des activités de sensibilisation ou de formation soit un taux moyen de 8,2%.
5. Les activités en direction des structures techniques pour l’accompagnement des acteurs à la base semblent avoir privilégié les cadres et agents du MEDD. Si les activités mises en œuvre en 2010 et 2011 ont intégré des participants des autres ministères, les fiches de présence mises à la disposition de la mission et portant sur les activités des années 2012 et 2013, indiquent que les agents du MEDD représentent 247 sur 413 participants, soit environ 60%. Particulièrement en 2013, l’accent semble n’avoir été mis que sur ceux-ci, 6 ateliers ayant été organisés à leur intention sur un total de 15.Les autres ministères techniques ont été très marginalement associés aux activités de formation ou de sensibilisation soutenues par le projet PANA/DANIDA. La mission rappelle que les changements climatiques sont une préoccupation multi sectorielle.
6. La formation des formateurs, semble avoir été plus soutenue par des considérations administratives et quantitatives que par une stratégie cohérente. La formation indispensable des premiers responsables au niveau régional, provincial et même communal sur des thèmes techniques se justifie pour influer sur la planification et la programmation. Mais il est difficile d’en faire des formateurs. Des agents compétents plus aptes et pouvant entièrement s’en occuper devraient être choisis pour bénéficier d’une telle formation qui touche beaucoup plus aux techniques d’animation, à la pédagogie et à l’andragogie plus qu’au contenu technique[[6]](#footnote-7). La formation des formateurs telle que conçue n’a pas permis d’en disposer au niveau local pour assurer le relais.
7. Le choix des participants n’a pas toujours été pertinent. Si la voie administrative est l’option des services de l’Etat, une approche basée sur les capacités d’assimilation des participants et de relais aurait pu mieux orienter vers des choix plus pertinents au niveau de chaque structure et des personnes ressources.
8. Le non synchronisation des activités de sensibilisation, de formation et de production des supports. Lors des différentes séances de sensibilisation ou de formation les supports n'étaient pas toujours disponibles. La plus grande partie des supports a été réalisée en fin d’exécution du projet et est en cours de répartition dans les Régions, provinces et communes.

La mission a été informée des arrangements internes faits pour l’élaboration des plans locaux de développement dans le cadre du projet PANA/JAPON. Malheureusement, cela n’a pas été possible, avant la clôture de ce projet, les guides n’ayant pu être relus à temps.

Ainsi, malgré le nombre important des personnes sensibilisées ou formées, la pertinence des thèmes par rapports aux préoccupations en matière de changements climatiques, la qualité technique élevée des personnes chargées de conduire les différents ateliers et la production des supports pertinents produits, la mission estime que le projet a été modérément efficace.

## Efficience

La mise en œuvre du projet dans le temps a rencontré des difficultés qui ont entrainé un ralentissement de l’exécution des activités sur le terrain. Il s’agit des retards accusés dans la réalisation de l’audit financier et dans la tenue des sessions du COPIL. Ces retards ont justifié une prolongation par deux fois du délai d’exécution du projet. A la date du 20 décembre 2013, le projet a utilisé environ 93% des ressources financières qui lui avaient été initialement allouées.

Le projet a été doté des ressources financières nécessaires pour l’exécution des activités initialement prévues, mais l’agence chargée de la mise en œuvre a fait le choix d’élargir le champ d’exécution du projet. Ce faisant, le projet a consacré la majorité des ressources à financer l’organisation d’ateliers de sensibilisation et de formation dont certains n’étaient pas prévus au détriment d’autres activités prévues. La réaffectation des ressources pour ce faire et la prolongation de la date de mobilisation des fonds ont fait l’objet d’accords avec DANIDA, surtout en 2013. Des ressources initialement allouées pour la réalisation d’activités (élaboration de plans locaux et communaux de développement, redynamisation de réseaux existants de résolution de conflits…) ont été affectées dans ce cas au financement d’activités non prévues.

L’équipe d’évaluateurs note qu’une plus grande rigueur dans les orientations et dans l’organisation des activités aurait rendu plus grande l’efficiente du projet. En effet :

* une vision plus précise et une approche pertinente de la formation des formateurs auraient pu permettre de disposer dans les Régions abritant les villages de concentration du PANA et à des coûts réduits de formateurs locaux et au niveau national d’une équipe de formateurs pour assurer les appuis méthodologiques et techniques[[7]](#footnote-8) et la capitalisation.
* l’organisation pratique des sessions qui a fait déplacer dans certains cas des participants de Banfora à Fada, du Loroum et du Yatenga à Bobo, etc. Une meilleure programmation en tenant compte des positions et des profils des participants dans les zones aurait permis d’améliorer l’efficience par la suppression de déplacements couteux sur les plans des ressources financières, humaines et matérielles.
* L’harmonisation de production des supports documentaires et de l’organisation des activités aurait permis d’augmenter l’efficacité et l’efficience des ateliers de formation et de sensibilisation. Malheureusement certains supports ont été rendus disponibles à la fin du projet et après toutes les activités.

Toutefois, elle enregistre que projet a contribué, en synergie avec les autres projets du PANA ou ceux relavant du SP/CONEDD et même d’autres Ministères ou institutions, à la réalisation d’activités participant du renforcement des capacités opérationnelles et managériales des structures et acteurs. Ces **activités** considérées par la mission comme de bonnes pratiques en matière d’efficience concernent entre autres :

* l’élaboration du programme minimal de l’éducation environnementale dans le préscolaire, le primaire. L’édition en 1650 exemplaires a été assurée par le PANA-JAPON pour le post primaire et le secondaire, PANA-DANIDA se chargeant de celle du préscolaire et du primaire. PANA-JAPON a également assuré dans ce cadre l’élaboration et l’édition du guide du professeur pour l’éducation environnementale pour le développement durable dans le post primaire et celui dans le secondaire. L’élaboration et l’édition du guide pour le primaire sont en cours avec l’appui du CPP. Une telle articulation fructueuse devra être documentée et disséminée comme un exemple à suivre.
* La révision du guide de planification locale au profit des collectivités territoriales afin d’intégrer les thèmes émergents dont les changements climatique, le genre, la gestion durable des terre, la biodiversité,… Le processus de révision a mis en synergie plusieurs projets du MEDD (PANA DANIDA, CPP, COGEL), du MATD (PRGLA), de l’UICN, PNUD, Coopération Autrichienne,... Il a permis aux experts dans chaque domaine de produire des fascicules sur les différents thèmes ou groupes de thèmes présentés sous forme d’annexes indispensables pour le processus de planification locale et référencés dans les guides méthodologiques de planification locale (Commune : PCD) / (Région : PRD). Le financement a été assuré par les différentes parties prenantes. Plus de cohérence et de complémentarité dans la mise en œuvre des activités aurait permis de renforcer l’efficience du projet.

En considération de tous ces constats, l'équipe des évaluateurs est d'avis que l'efficience du projet en termes coût résultats est satisfaisante. Elle reste mitigée en termes de coût efficacité.

## Effets

Le projet d’adaptation aux changements climatiques en vue de l’amélioration de la sécurité humaine du Burkina Faso (PANA/DANIDA) est un projet pilote qui vise à soutenir les collectivités locales et leurs communautés utilisatrices à surmonter les différentes barrières à la production agricoles et écologiques durables. Ce faisant, il intervient de manière à contribuer à l’amélioration durable de la sécurité humaine des populations, notamment les plus vulnérables. Ce qui renforcera l’exploitation rationnelle des services et fonctions écologiques au profit d’une sécurité humaine des populations.

L’ensemble des activités de sensibilisation et formation entreprises dans le cadre du projet a pour objectif d’établir une masse critique de ressources humaines, d’outils et d’approches pour une gestion durable des ressources et écosystèmes naturels. Pour ce faire les activités de formation et de sensibilisation réalisées devraient viser à former des formateurs ou des relais des acquis des séances de formation.

Toutes les personnes rencontrées par la mission d’évaluation ont été unanimes à reconnaitre que les différents ateliers ont renforcé leur compréhension du phénomène des changements climatiques. Mais compte tenu du fait que le projet n’a pas prévu des ressources humaines et financières pour accompagner les bénéficiaires des différentes formations et des faiblesses des moyens financiers des services administratifs, le renforcement des capacités s’est souvent limité aux participants. Toutefois la mission a pu constater des initiatives heureuses qui ont permis la poursuite du processus de sensibilisation et de formation. Ces initiatives auraient dû être mieux organisées et mieux soutenues si le projet avait pu dégager des moyens financiers pour aider les participants dans la vulgarisation des acquis des formations :

* Certaines Directions Régionales du MEDD ont introduit des outils pour enregistrer toutes les demandes d’information ou l’exploitation documentaire ; ce qui permet de mesurer les sollicitations relatives aux informations sur la variabilité et les changements climatiques.
* De responsables tant au niveau régional que provincial ou communal du MEDD ontorganisé des conférences ou faitdes exposés dans les établissements secondaires ou encore au cours de plusieurs rencontres locales sur les changements climatiques. Les acquisitions faites au cours des activités du projet ont facilité de telles activités.
* Des associations œuvrant dans des établissements scolaires ont développé avec persévérance des activités s’inscrivant dans le cadre de l’éducation environnementale (Tuy et Boulkiemdé).
* Des Directions régionales du MEDD ont fourni des appuis à travers des agents ayant pris à des ateliers à l’élaboration de projets. Cet appui fait suite à l’appel à projets au niveau communautaire et des services techniques dans le cadre du programme test du Fond d’Investissement pour l’Environnement (appelé pré FIE).
* Des organisations paysannes ou des promoteurs individuels ont sollicité des appuis pour le montage de leurs projets. Ainsi, dans la Région du Centre Ouest, sur 167 projets déposés au niveau régional pour le premier appel à projet, 38 sont des projets en lien avec les changements climatiques ; ce qui est un indicateur de la prise de conscience sur ce phénomène dans cette région.
* Le Ministère de l’Habitat et de l’Urbanisme (MHU) intègre dans ses activités courantes les préoccupations en matière de variabilité et des changements. La prise en compte et la délimitation des zones à risques, les sécurités à apporter aux installations et aux ouvrages sont devenues une constante chez les techniciens de ce ministère.
* Certains participants de la société civile intègrent les acquis des formations dans leurs propres activités afin de contribuer à la sensibilisation sur les changements climatiques. Il s’agit de la radio catholique à Fada, de l’artiste chanteur Ouédraogo Idrissa, de l’Association Culture et développement sans Frontières (ADSF), de l’Association Sport et Culture pour l’Enfance (ASCE), de l’Association du Centre d’Information et de Recherche en Éducation, Environnement pour le Développement (CIRED), etc.

L’absence d’accompagnement des bénéficiaires et le « saupoudrage » des activités mises en œuvre par le projet ont eu pour conséquence la réduction des effets, qu’aurait dû produire celui-ci. En effet, l’exploitation des acquis a été laissée à la volonté et aux capacités d’initiatives personnelles des bénéficiaires. Ce faisant, la mission constate que les effets du projet sont mitigés et « discontinus ».

## Durabilité

Les différents entretiens réalisés avec les acteurs et les résultats évoqués plus haut laissent apparaître principalement des constats permettant d’apprécier la durabilité des acquis des activités mises en œuvre. Ainsi, l’équipe d’évaluateurs enregistre que :

* Les supports documentaires développés par le projet (documents écrits, productions audiovisuelles et artistiques)constituent une base durable pour l’appropriation des implications des changements climatiques, la diffusion des notions et de la compréhension des effets néfastes des changements climatiques. Une distribution ciblée de ceux-ci viendra renforcer davantage la durabilité des acquis du projet.
* Les activités de formation en direction des bénéficiaires dans les sites du projet PANA/FEM ont renforcé l’appropriation directe des bonnes pratiques contre les effets des changements climatiques et ont renforcé les capacités de ceux-ci pour une gestion durable des ressources naturelles.
* Les formations réalisées hors de la zone du projet FEM ont eu des effets limités. Plus de 90% des personnes rencontrées estiment avoir amélioré leur connaissance en matière de changement climatique. En absence d’appui les personnes ayant pris part aux différents ateliers n’ont pas été en mesure de restituer à d’autres personnes les acquis de la sensibilisation. Sauf dans certaines structures comme le ministère en change de l’habitat, les formations dispensées par le projet n’ont permis de changements tangibles dans les méthodes de travail faute de moyens.
* Les structures décentralisées et déconcentrées ont des ressources très limitées. Les participants de ces structures, bien que les acquis individuels des formations soient évidents, n’ont pas les ressources pour poursuivre le processus de renforcement des capacités pour la gestion durable des ressources et des écosystèmes naturels.

Au regard de ces constats, l’équipe d’évaluateurs estime que la durabilité des acquis du projet peut être considérée comme moyenne, l’absence de stratégie claire visant à former des formateurs et l’absence des moyens d’accompagnement l’ayant considérablement réduite.

Tableau IV :Appréciation récapitulative de l’évaluation

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Critères d’évaluation** | **Pertinence du projet** | **Taux d’exécution** | **Efficacité du projet** | **Efficience du projet** | **Effets** | **Durabilité** | **Appréciation générale** |
| **Appréciation de la mission** | ***Très bon (5/5)*** | ***Moyen******(3/5)*** | ***Moyen (3/5)*** | ***Moyen (3/5)*** | ***Faible (2/5)*** | ***Faible (2/5)*** | ***Moyen******(3/5)*** |

1. PRINCIPALES DIFFICULTES

La mise en œuvre du projet a été confrontée à certaines difficultés dont les plus saillantes sont en rapport avec :

* L’équipe du projet dont il est largement question dans les arrangements du PRODOC et qui en fait s’est résumée en « l’expert national » dans la partie budget qui « devait tout faire ». A la mise en œuvre et malgré les réajustements opérés pour une intervention étendue, il n’a pas été pris en compte l’immensité et la diversité des tâches pour une seule personne ne disposant pas de surcroît de toutes les compétences pour la réalisation de tous les résultats du projet. L’expert national s’est alors concentré sur ce « qu’il savait faire » où d’ailleurs il a été submergé. Il faut noter que les critères de notation de ses performances en tant que VNU l’y ont également contraint.
* L’harmonisation par le COPIL du nombre de jours pour les activités de sensibilisation et les activités de formation a entrainé une harmonisation des contenus méthodologiques et des outils dans la conduite d’activité pourtant différentes. Cette approche a réduit les possibilités de diversification pour tenir compte des spécificités et des réalités liées à chaque type d’activité.
* L’organisation administrative des activités du projet a induit un circuit long pour leur mise en œuvre avec pour conséquence l’allongement des délais d’exécution et sur l’efficacité. Dans ce registre, il faut également noter les retards de déblocages des fonds qui ont entraîné un démarrage tardif des activités. En 2011 et 2013 celles-ci ont démarré en Mai.
1. LEÇONS TIRÉES ET RECOMMANDATIONS

Les insuffisances dans l’élaboration du projet sont assez clairement identifiées et les efforts déployés malgré tout pour le mettre en œuvre sont louables. Mais là également des insuffisances ont été enregistrées. Quelles leçons peut-on tirer et quelles recommandations peut-on faire pour la formulation et la mise en œuvre de projets similaires ?

L’équipe d’évaluateurs estime qu’en termes de leçons tirées, les principales sont :

* La mission d’évaluation estime qu’un processus de renforcement des capacités ne se fait pas à courts termes. Il est absolument nécessaire que le projet se donne une stratégie claire permettant d’avoir des effets d’entrainement.
* La nécessité de l’indication claire du caractère pilote du projet avec des objectifs et résultats clairs et quantifiables, une démarche permettant d’expérimenter et de capitaliser des méthodes, des outils et des résultats dans l’optique de leur dissémination et application à échelle plus importante.
* non respect des dispositions du document de projet relatives à la zone d’intervention dénote une faiblesse dans le suivi de la mise en œuvre du projet ou un manque de concertation entre les parties prenantes.
* Le caractère pilote du projet devrait davantage être souligné. La stratégie de sensibilisation adoptée par le projet n’a pas permis un ciblage pertinent des participants aux différents ateliers et d’identifier les structures ayant des capacités de diffusion à renforcer.
* La sélection minutieuse des participants aux activités est le point de départ d’une bonne valorisation des acquis. Le cas du Ministère en charge des droits humains en est un exemple avec les efforts déployés par ses partenaires retenus pour participer à l’atelier sur le thème « Implication des Changements Climatiques pour les générations des droits de l’homme ». Plusieurs initiatives sont en cours pour la valorisation des acquis par une majorité des participants rencontrés par la mission.
* La question des changements climatiques est une préoccupation transversale, il convient par conséquent d’élargir les activités y relatives aux agents des autres administrations et particulièrement ceux des ministères en charge de l'agriculture, de l'eau, de l'élevage. Dans ce sens, la stratégie adoptée dans le cadre de l’élaboration du PNA devrait aider à harmoniser la vision et de créer les synergies pour un impact plus grand de l’action des différentes administrations.
* Les processus d’élaboration des programmes et guides relatifs à l’éducation environnementale et de révision des guides d’élaboration des guides de planification locale devront être documentés pour :

faire ressortir l’importance de telles synergies pour disposer d’approches plus cohérentes et plus productives autour de certaines questions d’intérêt général ;

identifier les difficultés, les solutions mises en œuvre et corriger les insuffisances afin de les promouvoir et de les conduire de manière plus harmonieuse.

* La promotion de partenariats dans le milieu scolaire est un axe stratégique à développer. L’implication des associations œuvrant dans le domaine de l'éducation devrait permettre la conduite de campagnes de sensibilisation, la mise en œuvre d’actions de protection des ressources naturelles et de formation des écoliers, élèves et étudiants sur le changement climatique. Ces partenariats devraient également permettre la valorisation des programmes et guide pour l’éduction environnementale pour le développement durable et le lexique.
* L’appui à la mise en place de centres de documentation comportant les outils et documents sur les changements climatiques dans les DR ou DP des services décentralisés surtout dans les Régions abritant un centre universitaire, est également un axe à développer.

CONCLUSION

La période de réalisation de l’évaluation finale du projet PANA-DANIDA, marquée par les calendriers chargés des différents acteurs n’a pas été facile à l’atteinte des objectifs de l’équipe d’évaluation. Elle a dû déployer des efforts pour s’adapter et aboutir à la collecte pouvant la fonder dans son appréciation sur les différents critères d’évaluation.

Elle estime que la pertinence affichée du projet n’a pas toutefois permis d’aboutir à une efficacité, efficience, durabilité et à des effets tout aussi affirmés. Plusieurs raisons qui expliquent une telle situation sont en rapport avec principalement (i) la rigueur de la formulation du document de base qui a manqué de précisions sur certains aspects importants, (ii) l’absence d’une stratégie cohérente de mise en œuvre avec une approche méthodologique pour réaliser des objectifs, (iii) l’élargissement de la zone d’intervention du projet et (iv) la synchronisation insuffisante de la production des supports avec l’organisation des ateliers de sensibilisation et de formation.

La mise en œuvre du projet a toutefois permis de renforcer les compétences individuelles de plus 2300 personnes **sensibilisées** sur les phénomènes de changements climatiques, leurs impacts et les mesures d’adaptation. En outre certains outils et supports pertinents ont été développés et sont en cours de diffusion. Une bonne stratégie de distribution et d’exploitation de ces supports devrait permettre de disposer à terme de disposer d’un socle important de personnes notamment la jeunesse, adoptant des comportements résilients face aux effets des changements climatiques.

1. ANNEXES

## ANNEXE 1: Liste des personnes rencontrées

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NOMS ET PRENOMS** | **STRUCTURES** | **CONTACTS** |
| Mama Christine LIEHOUN | SP/CONEDD | 70 24 69 73 |
| Alain KI ZERBO | CN/PANA | 70 12 00 52 |
| Athanase P. KINDA | CN/PANA | 70 69 72 98 |
| Joseph BONI | SG/MEDD | 78 33 81 36 |
| Aki KOGACHI | PNUD | 70 70 10 95 |
| Agnès COMPAORE/DAHO | DGCOOP | 70 46 26 52 |
| Drissa DRABO | DEP/MEDD | 70 40 53 12 |
| Zabré Sylvain  | UICN | 70 26 29 69  |
| Bélemsigri Zéphyrin | PRGLA | 70 24 02 51  |
| DIAPA Adrien | Association Planète Verdure | 70 76 10 70  |
| TRAORE Lassané,  | Ex DREDD/Bobo, SP/CONEDD | 70275296 |
| KABORE Sibiri | Ex DREDD/Centre Ouest, SG/MEDD | 70 64 89 90 |
| COMPAORE Eugène,  | ex DREDD/Est, Inspecteur Général |  |
| PALM Armand,  | Fonctionnaire de l‘AN/CODE | 70 60 77 25  |
| KBORE T. Fidèle  | DPEDD/Centre |  |
| BATIONO Emmanuel | DGPE (Education environnementale) |  |
| Norbert TIENDREBEOGO | Ex Député, président de la CODE | 70705614 |
| BATIONA Jonas | Ex Agent DEP MHU |  |
| Ouattara Robert | DREED/HB |  |
| OUEDRAOGOOuendemalguedé | DRICA/ Service Artisanat | 70 02 32 07 |
| Mme DAO Haoua | DR MHU H-B | 20 98 21 86 |
| DIPAMA Anatole Roger | SDEDD Koumbia | 7164270975 02 27 37 |
| DRABO Simon | DPEDD Tuy | 70 26 44 89 |
| SIMPORÉ Bertin  | CREED (Tuy) | 76 12 75 00 |
| SANOU Alexandre | DREDD/ H-B | 70 95 12 86 |
| COMBASSERÉ Clément | DPASA- HB | 70 63 32 51 |
| DAOLassina | Fripiers, Bobo | 76 44 13 81 |
| DIABO Seydou | Journal le « Messager » Bobo | 78 80 63 81 |
| LOMPO Jabouado | SDEED Tbga | 70 06 71 91 |
| KABORE Abdalah | Journal « l’Intégrateur » | 78 00 33 44 |
| SANOULassina | Arrondissement 3 Bobo | 73 93 64 46 |
| SANDWIDI B. Moustapha | Coordination du CPP C-O | 70 26 11 31 |
| TIENÉ Zakaria | ASCE (C-O) | 79 12 39 67 |
| BOUNKOUGOU P. Désiré | Ex-DPEDD/Sanguié | 70 25 44 93 |
| ZOROMÉ Robert | ACDSF (C-O) | 78810653 |
| TOÉAdama Zola | DR MHU Centre Ouest | 78 14 60 44 |
| GO Drissa | DPEDD/Boulkiemdé | 70 16 82 53 |
| ZONGO Alphonse | ARAS (C-O) | 70186361 |
| GUELGA Jean | Radio Tanba (Fada) | 70 31 14 50 |
| BELEMTasséré | Pépiniériste | 78 61 29 28 |
| SAWADOGO G. Sylvain | DPEDD/Gourma | 70 26 03 42 |
| OUEDRAOGOIdrissa | Artiste | 70 13 16 10 |
| TRAORÉ Abdoul Karimou | AEBF | 70 71 82 02 |
| OUEDRAOGOIssaka | DR INSD/Est | 70 77 18 85 |

|  |  |
| --- | --- |
| **Annexe 2** | **MATRICE DES THÈMES D’ÉCHANGES AVEC LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES** |
| **Critères** | **Membres COPIL, SP/CONEDD, UGP et PNUD/FEM** | **Directions des services techniques** | **Collectivités territoriales** | **Conseillers municipaux** | **Autres**  |
| **Pertinence de la conception du projet** | * Adéquation avec les politiques nationales
* Stratégie du projet,
* Montage institutionnel et Coordination/synergie
* Approche méthodologique
* Planification,
* Cadre logique et indicateurs,
* Modalités de gestion, les ressources (humaines financières),
* Gestion financière
 | * Cohérence avec les politiques et stratégies sectorielles
* Cohérence avec les besoins des acteurs techniques
 | * Adéquation avec les préoccupations des collectivités territoriales
 | * Adéquation avec les problématiques et préoccupations dans les villages
* Prise en compte dans la planification régionale ou communale
 | * Adéquation avec les problématiques et les besoins de ces acteurs
* Prise en compte dans la planification des actions de ces acteurs.
 |
| * Efficacité du projet
 | * Appréciation sur le niveau de réalisation des activités
* Appréciation du niveau de réalisation des différents objectifs et des résultats
* Appréciation sur la production et la dissémination de la documentation relative aux changements climatiques
* Appréciation sur la stratégie de communication
* Difficultés rencontrées et perspectives
 | * Appréciation du processus de planification des différentes activités : participation, prise en compte des besoins,…
* Appréciation du niveau de réalisation des différentes activités programmées
* Difficultés rencontrées et perspectives
 | * Appréciation du processus de planification des différentes activités : participation, prise en compte des besoins,…
* Appréciation du niveau de réalisation des différentes activités programmées
* Difficultés rencontrées et perspectives
 | * Appréciation du niveau de réalisation des différentes activités programmées
* Appréciation de la participation et l’implication
* Difficultés rencontrées et perspectives
 | * Appréciation du niveau de réalisations des différents programmes d’activités
* Appréciation de la participation et l’implication
* Difficultés rencontrées et perspectives
 |
| * Efficience du projet
 | * Appréciation de la budgétisation et l’utilisation des fonds
* Appréciation sur la mise en œuvre des recommandations des audits et les orientations données
* Appréciation sur le timing des réalisations (plan de travail)
* Appréciation sur les problèmes de mise en œuvre (marchés,…)
 | * Appréciation sur l’information sur la programmation
* Appréciation sur l’état de prise en compte des recommandations faites
 | * Appréciation sur l’information sur la programmation
* Appréciation sur l’état de prise en compte des recommandations faites
 | * Appréciation sur l’information sur la programmation
* Appréciation sur l’état de prise en compte des recommandations faites
 | * Appréciation sur l’information sur la programmation
* Appréciation sur l’état de prise en compte des recommandations faites et leur prise en compte
 |
| * Effets du projet
 | * Appréciation des effets du projet sur l’atteinte des objectifs du PANA
* Appréciation des apports en matière de renforcement des capacités opérationnelles et managériales lié à la mise en œuvre du projet
 | * Appréciation sur l’appropriation des changements climatiques
* Appréciation des effets des activités mises en œuvre après la formation
* Appréciation des apports en matière de renforcement des capacités opérationnelles et managériales
 | * Appréciation sur l’appropriation des changements climatiques
* Appréciation des effets du projet sur les pratiques au niveau communal (plan communal de développement)
* Appréciation des apports en matière de renforcement des capacités opérationnelles et managériales
 | * Appréciation sur l’appropriation des changements climatiques
* Appréciation des effets du projet sur les pratiques et la programmation des activités dans les villages
* Appréciation des effets pratiques sur l’environnement
 | * Appréciation sur l’appropriation des changements climatiques
* Appréciation des effets du projet sur les pratiques et la programmation des activités
* Appréciation sur la prise en compte des couches défavorisées (femmes, jeunes et hommes).
 |
| * Impacts du projet
 | * Appréciation de l’impact du projet sur le plan national
* Appréciation sur la prise en compte des changements climatiques au sein des ministères sectoriels
 | * Appréciation sur la prise en compte des changements climatiques au sein des Directions techniques et les impacts sur le plan des pratiques
 | * Appréciation des impacts en termes de prise en compte des changements climatiques au sein des Directions techniques et d’évolution des pratiques
 | * Appréciation sur l’amélioration des activités au niveau villageois.
 | * Appréciation des impacts en termes de prise en compte des changements climatiques au niveau de leurs activités et d’évolution des pratiques.
 |
| * Durabilité des acquis du projet
 | * Appréciation de la capitalisation, de la diffusion et de l’extension de l’utilisation des bonnes pratiques
 | * Appréciation de la capitalisation, de la diffusion des outils et résultats du projet
* Appréciation sur le niveau d’ancrage des apports du projet dans les pratiques des Directions.
 | * Appréciation de la capitalisation, de la diffusion des outils et résultats du projet
* Appréciation sur le niveau d’ancrage des apports du projet dans les pratiques des Directions
 | * Appréciation des capacités acquises pour assurer la poursuite des activités
* Appréciation sur le niveau d’ancrage des apports du projet dans les pratiques de la commune
 | * Appréciation des capacités acquises pour assurer la poursuite des activités
* Appréciation sur le niveau d’ancrage des apports du projet dans les pratiques des structures
 |
| * Mécanismes de suivi-évaluation
 | * Appréciation de la régularité de la tenue des instances (COPIL, SP/CONEDD et l’UCP)
* Appréciation du contenu et des résultats de missions sur le terrain
* Appréciation du suivi de la mise en œuvre des recommandations
 | * Appréciation sur les mécanismes de suivi des activités par le projet et par eux-mêmes :
* Appréciation du suivi de la mise en œuvre des recommandations
 | * Appréciation sur les mécanismes de suivi des activités par le projet et par eux-mêmes :
* Appréciation du suivi de la mise en œuvre des recommandations
 | * Appréciation sur les mécanismes de suivi des activités par le projet et par eux-mêmes :
* Appréciation du suivi de la mise en œuvre des recommandations
 | * Appréciation sur les mécanismes de suivi des activités par le projet et par eux-mêmes :
* Appréciation du suivi de la mise en œuvre des recommandations.
 |

## ANNEXE 3 : Calendrier de la mission

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Echelle** |  | **Activités** | **Date** | **Structures ou acteurs concernés** |
| Nationale |  | Rencontres | 3 au 619 au 20  | MEDD, MUH, MATDS …Directions centrales et provinciales MEDD |
| Régionale et Provinciale | Région Hauts Bassins | Rencontres et visites de réalisation s’il y a lieu | 15 au 18 | *Bobo-Dioulasso*Directions Régionales MEDD et MASASDEDD KoumbiaDPEDD HoundéLeaders d’opinion Arrondissement 4 de la communesSociété civile |
| Région Centre Ouest | Rencontres et visites de réalisations s’il y a lieu | 18 au 20 |  |
| Région de l’Est |  | 22 au 23 | *Fada*Associations et ONGDirections provinciales MEDDSDEDD TibgaCRA |

**Annexe 4: Thèmes, localités et acteurs concernés**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| N°  | Année | Thème | Régions/Localités | structures |
| 1 | 2009 | Enjeux des Changements Climatiques sur l’eau | Namentenga | Haut commissariat, Commune, services techniques, leaders d’opinion, CVD, producteurs (SAFI/KOBOURE)  |
| 2 | 2009 | Enjeux des Changements Climatiques sur l’agriculture | Boucle du Mouhoun | Haut commissariat, Commune, services techniques, leaders d’opinion, CVD, producteurs (SOURI/MONKUY) |
| 3 | 2009 | Enjeux des Changements Climatiques sur l’élevage | Oudalan | Haut commissariat, Commune, services techniques, leaders d’opinion, CVD, producteurs (BAGAWA/TIN AKOFF) |
| 4 | 2010 | Implication des changements Climatiques sur les secteurs clés de l’économie | Sahel, Boucle du Mouhoun, Plateau Central, Nord, hauts-Bassins, Centre-Nord, Est, Sud-Ouest, Cascades, Centre-Sud, Centre-Est, Centre | Gouvernorat, Haut commissaire, services techniques régions et provinces, communes, chambre agriculture, autorités coutumières et religieuses |
| 5 | 2010, 2011 et 2012 | Implication des Changements Climatiques sur l’habitat | dedougou, ouarkoye, goromgorom, tin akoff, boulsa, boala | Conseillers communaux, leaders d’opinion, cadres du ministère de l’habitat et urbanisme |
| 6 | 2011 | Outils/méthodologies de prise en compte des risques liés à la variabilité et aux Changements Climatiques dans les projets/programmes de développement. | Ouagadougou, Bobo, Banfora, Fada, Tenkodogo | Secteurs informel/formel, régions, communes, chambre agriculture, ONG, associations artistes |
| 7 | 2011 et 2012 | Implication des Changements Climatiques pour la gouvernance. | Loumbila, Kaya | Membres réseau des parlementaires, députés membres commission environnement, Gouverneurs, présidents Conseils régionaux |
| 8 | 2011 | Stratégies de gestion des risques liés aux Changements Climatiques pour les ressources naturelles | Centre, Centre-Sud, Centre-Est, Est, Centre-Nord, Nord, Sahel Hauts-Bassins, Sud-ouest, Cascades, Boucle du Mouhoun | Directeurs régionaux et provinciaux de l’environnement et développement durable, |
| 9 | 2012 | Implications globales et locales des Changements Climatiques | Plateau Central, Centre-Nord, Nord, Sahel, Boucle du Mouhoun |  |
| 10 | 2013 | Outils méthodologies de formulation de projets d’adaptation aux changements Climatiques. | Centre, Centre-Nord, Centre-Est, Est, Sahel, Plateau Central, Cascades, Centre-Ouest, Boucle du Mouhoun, Sud-Ouest, Nord | Directeurs Régionaux/provinciaux de l’environnement et développement durable. |
| 11 | 2013 | Notions de base, implication globales et locales des Changements Climatiques | Centre, Centre-Ouest, Sud-Ouest, Hauts-Bassins, Cascades, Centre-Sud, Centre-Est, Est, Personnel d’appui SP /CONEDD, Centre-Ouest | Agents des services déconcentrés du MEDD |
| 12 | 2013 | Outils méthodologies prise en compte des Changements Climatiques dans les plans ORSEC | Bobo, Manga | Acteurs potentiels ORSEC |
| 13 | 2013 | Renforcement des capacités des bénéficiaires FEM | Safi, Kobouré, Souri, Monkuy, Tin Akoff, Bagawa | Producteurs, zones projet PANA/FEM |
| 14 | 2013 | Bonnes pratiques traditionnelles de gestion des conflits liés aux ressources naturelles | Dédougou, Ouarkoye,Boulsa, Boala, Gorom- Gorom, Tin Akoff, | Sites du projet PANA/FEM : CVD, conseillers municipaux, Maires, autorités coutumières, services techniques organisations paysannes. |
| 15 | 2013 | Renforcement des capacités des bénéficiaires FEM | Ouagadougou | Cadres et partenaires du Ministère des droits humains et de la protection civique |

**Annexe 5 : Contenu de quelques sessions de formation/sensibilisation**

| **PERIODE/DATE ET LIEU** | **THEME** | **MODULES** | **PUBLICS CIBLES** |
| --- | --- | --- | --- |
| 05, 06 et 07 juin 2013 à Ouagadougou | Atelier de formation sur les outils et méthodologies de formulation des projets d’adaptation aux changements climatiques | * Rappel d’éléments de base sur les changements climatiques
* Entité nationale de mise en œuvre des fonds d’adaptation aux changements climatiques
* Processus classique de formulation des projets
* Eléments spécifiques à la formulation des projets d’adaptation aux changements climatiques
* Eléments spécifiques à la formulation des projets d’adaptation aux changements climatiques : cas des projets sur financement FEM
* Canevas renseigné d’élaboration de projets
 | Directeurs régionaux et provinciaux de l’environnement et du développement durable des Régions des Hauts Bassins, des Cascades, du Centre Ouest, de la Boucle du Mouhoun, du Sud Ouest et du Nord |
| 29, 30 et 31 mai 2013 à Bobo Dioulasso | Atelier de formation sur les outils et méthodologies de prises en compte du changement climatique dans les Plans ORSEC | * Rappel des conclusions du cadre d’action de HYOGO et des dix points essentiels pour rendre la ville résiliente
* Politique nationale de la protection civile au Burkina Faso
* Les Plans ORSEC : Plan communal de sauvegarde, Plans d’urgence (POI, PPI, PSS)
* Elaboration du plan ORSEC de la Région des Hauts Bassins
* Eléments de base sur les changements climatiques
* Manifestations globales et locales des changements climatiques
* Changements du climat attendus au niveau global et local : aperçu sur les scénarii climatiques
* Indications sur le processus d’analyse de sensibilité ou de vulnérabilité d’un système aux changements climatiques
* Applications sur la prise en compte des scénarii climatiques dans les plans ORSEC
* Elaboration et mise en œuvre des scénarios de sensibilisation
* Etat de mise en œuvre du PANA
 | Acteurs potentiels du Plan ORSEC dans la Région (Militaires et paramilitaires, Responsables sanitaires, Hauts commissaires de la Région, des Maires, les Directions régionales en charge de la promotion de la femme…, structures intervenant dans la protection civile) |
| 30 et 31 juilletDédougou | Atelier de formation sur les bonnes pratiques traditionnelles de gestion des conflits liés aux ressources naturelles dans les communes des sites pilote du projet PANA-FEM | * Elaboration de la cartographie des ressources naturelles (RN) et des aléas climatiques dans la commune
* Implications des changements climatiques pour les principales RN identifiées dans la cartographie (identification des impacts vécus et attendus des risques climatiques sur les ressources naturelles, mises en exergue des ressources sujettes à conflits, identification des bonnes pratiques traditionnelles de résolution des conflits)
* Sensibilisation sur le contenu et la mise en place des chartes : les principes directeurs
* Mise en place de stratégies de promotion des bonnes pratiques traditionnelles de résolution des conflits liés aux RN
* Adoption d’une stratégie commune de promotion des bonnes pratiques traditionnelles de résolution des conflits liés aux RN
* Gestion concertée des RN dans la province
 | CVD, conseillers municipaux, maire, préfet, autorités coutumières et religieuses, services techniques, représentants des couches socio professionnelles (organisations paysannes…). |

**Documents consultés**

Accord de financement entre le PNUD-Burkina Faso et l’Ambassade Royale du Danemark à Ouagadougou. Réf no : 104 BKF.43.88 du 12 Mai 2009.

AGRIMETH : Manuel de formation sur les Changements Climatiques. Mai 2011

Coordination du PANA : Planification des formations. Octobre 2013

Coordination du PANA : Dossiers relatifs aux :

* Rapports de formation sur les secteurs clés de l’économie
* Rapports de formation 2013
* Rapport DANIDA Final. Novembre 2013
* Mails PNUD DANIDA autour de la réorganisation budgétaire et du délai d mobilisationddes fonds.
* Rapports annuels. 7 Décembre 2013

PNUD : Pro-doc Final DANIDA PNUD. 8 Avril 2009

1. Dont les listes de présence ont été mises à la disposition de la mission. [↑](#footnote-ref-2)
2. Même si les dernières éditions en cours de ventilation sont le résultat dit-on de «l’utilisation d’économies réalisées et de l’annonce de la fin d’exécution», ce décalage est constaté au niveau de la majorité des activités. [↑](#footnote-ref-3)
3. Joint en annexe 3 le programme et l’exécution. [↑](#footnote-ref-4)
4. Ce qui ne garantie pas une mise en pratique des acquis, surtout qu’elles ont porté sur des voyages d’études ou des ateliers [↑](#footnote-ref-5)
5. L’annexe 5 présente le contenu très intense de certaines activités. [↑](#footnote-ref-6)
6. Ce qui n’exclut pas qu’ils puissent bénéficier de sessions de formation technique sur de nouvelles acquisitions ou un recyclage. [↑](#footnote-ref-7)
7. L’implication de certaines personnes ressources locales dans l’animation, des VNU et du spécialiste en communication de la Coordination a permis d’améliorer ou de lever des goulots enfin de projet. [↑](#footnote-ref-8)